

Frontignan. Sous la pression de la Ville et de l'ARZF (association risque zéro Frontignan), Exxon va expérimenter un traitement biologique des sols.

Dépollution : nouveaux tests sur l'ancien site de la Mobil

■ Un combat de longue haleine ! Depuis 12 ans, la municipalité conduite par Pierre Bouldoire est engagée dans un bras de fer avec Exxon, pour que l'industriel accepte de dépolluer l'ancien site de la Mobil, vendu en 1992 à la commune alors dirigée par Dominique Ruggiero.

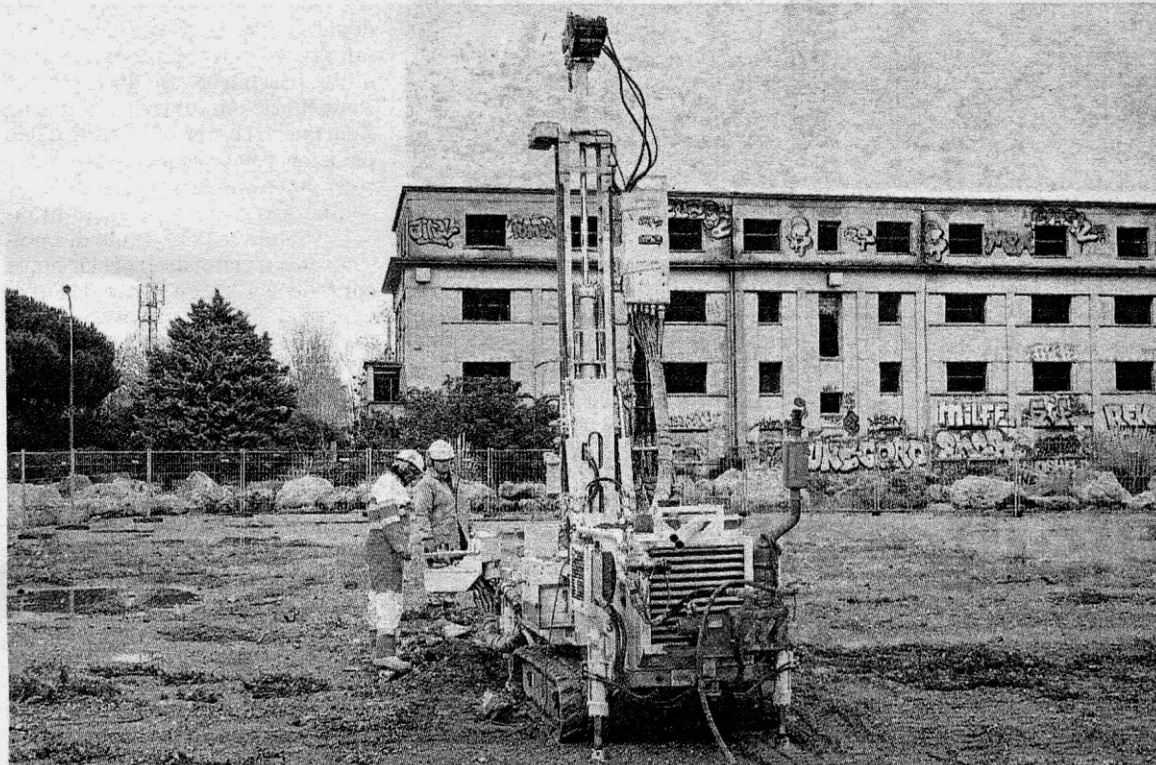
Après avoir mené une batterie de tests techniques « très discutables et inutiles » selon la Ville de 2011 à 2013, après avoir ensuite déposé un recours contre l'arrêté préfectoral lui imposant un plan de gestion du site, Exxon va tester à compter de janvier prochain un nouveau procédé de dépollution des sols (jusqu'à 2 mètres de profondeur). « Il s'agit de provoquer une fermentation naturelle par l'ajout de bactéries censées dégrader les résidus pétroliers », précise-t-on dans l'entourage du maire.

La qualité de l'air placée sous haute surveillance

Durant ces tests « biopiles », effectués sous des bâches de protection, la qualité de l'air sera surveillée en permanence par un organisme agréé par l'État (Air Languedoc-Roussillon). Un suivi est également prévu pour l'eau des nappes phréatiques (dont la contamination est d'ores et déjà avérée) et pour les nuisances (bruit, odeurs, circulation des camions...) occasionnées par le chantier.

Si les essais, qui devraient durer un an, s'avèrent concluants, la dépollution proprement dite, qui prévoit en outre l'évacuation des terres les plus polluées (en-dessous de 2 mètres) dans des décharges spécialisées, pourra démarrer.

Ce nouveau plan de gestion, que la commune, en lien avec la Dreal*, est parvenue à faire réévaluer en



Des forages ont été effectués de 2011 à 2013 pour définir le mode de dépollution adéquat. ARCHIVE D.R.

janvier dernier (le coût prévisionnel du chantier est passé de 10 à 20 millions d'euros pour traiter non plus 40 000 m³ mais 100 000 m³ de terre) devrait être validé par l'État et arrêté par le Préfet d'ici la fin de l'année. Un timing important à respecter car le délai légal de prescription (30 ans) arrivera à échéance mi 2016.

« L'industriel joue la montre »

Quant à savoir combien de temps dureront les travaux, personne ne le sait précisément (2 ans, 3 voire plus). « Ce sera sans doute très long, présume Gérard Chaput,

président de l'ARZF (association risque zéro Frontignan) qui suit le dossier, en lien avec la mairie depuis plusieurs années. *L'industriel joue la montre. Heureusement, la Ville ne cesse de batailler pour augmenter le niveau de dépollution, élargir le périmètre traité, réduire les risques, les nuisances, les délais... Il faut dire que d'importants projets d'aménagement sont en jeu.* »

La commune envisage en effet de déplacer la gare, actuellement engoncée au centre-ville, sur ce site, d'y aménager aussi un parking, une piscine... Autant d'équipe-

ments proscrits si le terrain (13 hectares) n'était dépollué qu'à minima (pour un seul usage industriel) comme le souhaitait Exxon. « Il est primordial de remporter ce bras de fer pour le présent mais aussi pour l'avenir, souligne le militant associatif, car un processus similaire devra être engagé si le dépôt pétrolier de BP ferme un jour. » « Pollueur payeur », un principe en terre muscatière.

EMMANUELLE STANGE

*Dreal : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.